

Le Riézois

Bulletin municipal de la commune de Riez

N° 50



3^{ème} trimestre
2013

Le mot du Maire

Chères Riézoises, chers Riézois,

Je viens de prendre la décision la plus difficile de ma vie d' élu en choisissant de démissionner de mon mandat de Maire à compter du 1^{er} septembre 2013, pour des raisons de santé. C'est une décision douloureuse parce que la fonction de Maire est celle qui me tient le plus à cœur.

C'est le mandat de la proximité, celui qui permet de connaître chacun de vous, vos familles, et de vous rencontrer quotidiennement. C'est un formidable mandat, enthousiasmant, prenant, mais qui comporte aussi beaucoup de pression.

Après plusieurs alertes, je suis aujourd'hui dans l'obligation de préserver ma santé, donc ralentir mon activité. Je dois avouer que ces 13 années de mandat m'ont apporté de multiples satisfactions et beaucoup de fierté.

Je souhaite que Claude Bondil, mon 1^{er} adjoint, me succède. Il connaît parfaitement les dossiers et les suit à mes côtés depuis le premier jour. Il bénéficie de toute ma confiance et de celle de l'équipe municipale. Il saura être à votre écoute et mener à bien les projets engagés.

En conscience, je vous devais cette transparence et cette franchise sur ma situation.

Michel Zorzan



Les décisions du Conseil Municipal

Comptes-rendus sommaires

Séance ordinaire du vendredi 29 mars 2013

Tous les conseillers étaient présents à l'exception de :

Excusés : Jean-Pierre GIRIEUD qui donne procuration à Renaud BASTIDE
Jean-Claude METZGER qui donne procuration à Gérard PIERROT
Laetitia DEHAUT qui donne procuration à Juliette RIGGI

Céline AMELOT a été élue secrétaire de séance

N°13-2013/02 : COMPTE ADMINISTRATIF-COMPTE DE GESTION 2012 BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

Le compte administratif de l'exercice 2012 conforme au compte de gestion dont le résultat de clôture présente un déficit de 25 126,82 est voté. Ce budget est clôturé et les résultats sont réintégrés dans le budget principal 2013 de la Commune.

N°14-2013/02 : COMPTE ADMINISTRATIF-COMPTE DE GESTION ANNÉE 2012 BUDGET ORDURES MÉNAGÈRES

Le compte administratif de l'exercice 2012 conforme au compte de gestion dont le résultat de clôture présente un excédent de 32 140,55 est voté. Ce budget est clôturé et les résultats sont réintégrés dans le budget principal 2013 de la Commune

N°15- 2013/02 : COMPTE ADMINISTRATIF-COMPTE DE GESTION ANNÉE 2012 CIMETIERE

Le compte administratif de l'exercice 2012 conforme au compte de gestion dont le résultat de clôture présente un excédent de 0,44 est voté.

N°16-2013/02 : COMPTE ADMINISTRATIF-COMPTE DE GESTION ANNÉE 2012 BUDGET LOTISSEMENT.

Le compte administratif de l'exercice 2012 conforme au compte de gestion dont le résultat de clôture présente un excédent de 42 210,74 est voté.

N°17-2013/02 : COMPTE ADMINISTRATIF-COMPTE DE GESTION ANNÉE 2012 ZONE MILLEFLEURS

Le compte administratif de l'exercice 2012 conforme au compte de gestion dont le résultat de clôture présente un excédent de 6 156,08 € est voté.

N° 18-2013/02 : COMPTE ADMINISTRATIF-COMPTE DE GESTION 2012 BUDGETGENERAL.

Le compte administratif de l'exercice 2012 conforme au compte de gestion dont le résultat de clôture présente un excédent de 910 918,60 € est voté.

N°19-2012/02 : AFFECTATION DE RESULTAT - CIMETIERE

Le résultat est affecté comme suit :

Affectation à l'excédent reporté d'investissement : 0,44 €

N°20-2013/02 : AFFECTATION DE RESULTAT - BUDGET LOTISSEMENT

Le résultat est affecté comme suit :

Affectation à l'excédent reporté d'investissement : 22 863.80 €

Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement : 19 346. 94€

N°21-2013/02 : AFFECTATION DE RESULTAT - ZONE MILLEFLEURS

Le résultat est affecté comme suit :

Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement : 6 156.08 €

N°22-2013/02 : AFFECTATION DE RESULTAT - BUDGET GÉNÉRAL

Le résultat est affecté comme suit :

Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement : 911 296.33 €

Total affecté en investissement recettes : 46 344,53 €

N° 23-2013/02 : VOTE DES TAXES DIRECTES LOCALES - ANNÉE 2013

Le produit fiscal attendu pour 2013 est 885 965 €, le coefficient de variation proportionnelle est donc de 1,00.

N°24-2013/02 : BUDGET PRIMITIF 2013 - BUDGET LOTISSEMENT

Est voté en dépenses d'exploitation 500,00 € et en recettes 19 346,00 €

en dépenses d'investissement 3 500,00 € et en recettes 22 863,00 €

N°25-2013/02 : BUDGET PRIMITIF 2013 - ZONE MILLEFLEURS

S'équilibre en dépenses et recettes en section d'exploitation à la somme de 6 156.00 €.

N°26-2013/02 : BUDGET PRIMITIF 2013 - CIMETIERE

S'équilibre en dépenses et recettes en section d'exploitation à la somme de 10 000,00€ et en section d'investissement à 5 000,00 €.

N°27-2013/02 : TRANSFERT DES RÉSULTATS À LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Les résultats 2012 EAU et ASSAINISSEMENT sont transférés à la Communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération et il est procédé aux écritures comptables nécessaires à ce transfert sur le budget principal de la Commune :

Excédent de fonctionnement : article 678 : 7 924.38 €

Déficit d'investissement : article 1068 : 33 051.20 €

N°28-2013/02 : BUDGET PRIMITIF 2013 - BUDGET GENERAL

S'équilibre en dépenses et recettes en section d'exploitation à la somme de 2 999 423€ et en section d'investissement à 2 627 100 €.

N°29-2013/02 : SUBVENTION AU BUDGET DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Il est versé une subvention d'équilibre de 5 000,00 € au Budget du Centre Communal d'Action Sociale pour son fonctionnement.

N°30-2013/02 : SUBVENTION AU BUDGET DU CIMETIERE

Il est versé une subvention d'équilibre de 5 000,00 € au budget du Cimetière pour son fonctionnement.

N°31-2013/02 : DEMANDE DE PRÊT POUR IMMEUBLE EN PÉRIL

Il est contracté un prêt d'un montant de 200 000 euros sur une durée de 12 mois auprès

de la Caisse Régionale de Crédit Agricole.

N°32-2013/02 : DEMANDE DE PRÊT POUR AMÉANGEMENT AIRE DE CAMPING-CAR

Il est contracté un prêt d'un montant de 137 000 € sur une durée de 10 ans auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole.

N°33-2013/02 : DEMANDE DE PRÊT POUR TRAVAUX DE VOIRIE

Il est contracté un prêt d'un montant de 55 000 € sur une durée de 7 ans auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole.

N°34-2013/02 : DEMANDE DE PRÊT POUR TRAVAUX DE VOIE COMMUNALE

Il est contracté un prêt d'un montant de 55 000 € sur une durée de 7 ans auprès de la Caisse d'Epargne Provence Alpes Corse.

Séance ordinaire du vendredi 5 avril 2013

Tous les conseillers étaient présents à l'exception de :

Excusés : Céline AMELOT qui donne procuration à Eric TAXIL

Delphine BAGARRY qui donne procuration à Gaëlle PIERAERTS-DUPLAT

Christian DI ROCCO donne procuration à Juliette RIGGI

Laetitia DEHAUT a été élue secrétaire de séance

N°35-2013/03 : DÉCONSTRUCTION, DESAMIANTAGE ET MISE EN SÉCURITÉ *ILÔT HÔTEL DE FERRIER*

Suite aux effondrements du 03 octobre 2012 d'une partie des immeubles de *l'îlot Hôtel de Ferrier*, la commune a engagé une procédure de péril. A cet effet, il est retenu la proposition de la S.A.R.L. TURCAN pour la déconstruction, désamiantage et mise en sécurité de *l'îlot Hôtel de Ferrier* sis Grand Rue.

N°36-2013/03 : DÉCONSTRUCTION, PROCÉDURE DE PÉRIL *ILÔT HÔTEL DE FERRIER*

La commune a engagé une procédure de péril et conformément à l'article 35 II, et le bureau d'étude *SUD ETUDES ENGINEERING* est chargé de la maîtrise d'œuvre pour cette déconstruction.

N°37-2013/03 : DÉCONSTRUCTION, SAUVETAGE *ILÔT HÔTEL DE FERRIER*

Il est validé le projet de Monsieur Flavigny, architecte en chef des Monuments Historiques dans le cadre de la déconstruction de l'îlot dit de l'Hôtel de Ferrier.

N°38-2013/03 : DÉCONSTRUCTION, *ILÔT HÔTEL DE FERRIER* - DEMANDE DE SUBVENTION

Il est sollicité une subvention auprès du Ministère de la Culture pour cette opération, à hauteur de 50%.

N°39-2013/03 : DÉCLASSEMENT VOIE COLLÈGE

Le Département des Alpes de Haute-Provence envisage de réaliser des travaux d'aménagement au collège Javelly situé sur la commune. Le déclassement de la portion de voie communale appartenant à notre domaine public et située sur l'emprise du collège est accepté.

N°40-2013/03 : PLAN PATRIMOINE ANTIQUE - DEMANDE DE SUBVENTION

Dans le cadre du Plan État Région pour le Patrimoine Antique destiné à la restauration et l'aménagement du site archéologique du Pré de Foire (Thermes antiques, baptistère et vestiges de la première cathédrale), la Commune de Riez bénéficie de subventions de l'Etat, de la Région. et sollicite le Conseil Général à hauteur de 25%.

N°41-2013/03 : REFECTION DE COURTS DE TENNIS - DEMANDE DE SUBVENTION

Sont sollicités le Conseil Régional et le Conseil Général pour subventionner la rénovation des deux courts de tennis.

N°42-2013/03 : AMÉNAGEMENT ESPACES SPORTIFS - DEMANDE DE SUBVENTION

Sont sollicités le Conseil Régional et le Conseil Général pour subventionner la réalisation d'une structure en bois multi-sport.

N°43-2013/03 : VOIERIE COMMUNALE - DEMANDE DE SUBVENTION

Une subvention relative aux amendes de Police est sollicitée auprès du Conseil Général pour la réfection de la voie communale de Chapitre et la création de la voie communale de Saint Sébastien.

N°44-2013/03 : MATÉRIEL INFORMATIQUE-ECOLE PRIMAIRE

Une subvention auprès du Conseil Général est sollicitée pour l'équipement de l'Ecole Elémentaire en matériel informatique à hauteur de 60 %.

N°45-2013/03 : CONVENTION SOCOTEC - ECOLE MATERNELLE ET VESTIAIRE SPORTIF

Une convention de la société SOCOTEC, portant sur les missions de vérification périodique des installations de gaz combustible et de vérification réglementaire de sécurité des installations thermiques dans les ERP est acceptée.

N°46-2013/03 : CONVENTION TECHNIQUE ATESAT

Pour l'année 2013 une convention avec l'Etat, Ministère de l'Egalité des Territoires et du Logement pour l'Assistance Technique de l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire est acceptée.

N°47-2013/03 : CONVENTION AVEC GPS

Une convention est établie avec le Groupe Provence Service pour l'occupation par les forains, durant les fêtes, des terrains cadastrés section C sous les numéros 24,25 et 26, à titre gratuit.

N°48-2013/03 : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC CNFPT

Il est accepté la convention cadre de formation pour l'année 2013 avec le CNFPT qui permet de prétendre à des prestations complémentaires à celles prises en charge dans le cadre de la cotisation.

N°49-2013/03 : SUBVENTION ASSOCIATION RIEZ-ANIMATION

Il est attribué une subvention de 9 100 €

N°50-2013/03 : SUBVENTION ASSOCIATION LA BOULE ROMAINE

Il est attribué une subvention de 1 525 €

N°51-2013/03 : RÉGLEMENT CRÈCHE

Le nouveau règlement de la Crèche Municipale, conforme à la réglementation en vigueur, est adopté.

N°52-2013/03 : COTISATION STATUTAIRE AU PNR VERDON

La commune adhère au Syndicat Mixte de gestion du Parc Naturel Régional du Verdon dont le siège social est à Moustiers Sainte Marie et accepte de verser la participation communale pour l'année 2013

N°53-2013/03 : ADHESION AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EXPLOITATION FOURRIERES DE VALLONGUES

Il est accepté l'Adhésion de la Commune de Mallemoisson au Syndicat Intercommunal d'Exploitation de laFourrière de Vallongues.

Séance ordinaire du vendredi 10 mai 2013

Tous les conseillers étaient présents à l'exception de :

Excusés : Laetitia DEHAUT qui donne procuration à Juliette RIGGI

Christian DI ROCCO qui donne procuration à Gaëlle PIERAERTS-DUPLAT

Céline AMELOT a été élue Secrétaire de séance

N°54-2013/04 : PRÊT POUR IMMEUBLE EN PERIL

Il est sollicité une convention à court terme, dont une ligne de préfinancement de 200 000 €, auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole, délibération qui annule et remplace la délibération n° 31-2013/02 du 29 Mars 2013.

N°55-2013/04 : PRÊT POUR AMENAGEMENT AIRE DE CAMPING CAR

En complément de la délibération n° 32-2013/02 du 29 Mars 2013 portant sur la réalisation du prêt de 137 000 € d'une durée de 10 ans, il est précisé le mode d'amortissement : Echéances Constantes.

N° 56-2013/04 : PRÊT POUR TRAVAUX DE VOIRIE

En complément de la délibération n° 33-2013/02 du 29 Mars 2013 portant sur la réalisation du prêt de 55 000 € d'une durée de 7 ans, il est précisé le mode d'amortissement : Echéances Constantes.

N°57-2013/04 LOCATION DE LA SALLE MULTI-ACTIVITÉS

A compter du 1^{er} Juillet 2013, les tarifs de la location de la salle multi-activité sont fixés en ce qui concerne :

Sono et rétroprojecteur	50,00 €
avec caution de	500,00 €

complément vaisselle 50,00 €
avec caution (incluse dans la location de la salle multi activité)

N°58-2013/04 : REDEVANCE OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

À compter du 1^{er} juillet 2013, les tarifs de la redevance d'occupation du domaine public, au mètre carré, sont fixés en ce qui concerne :

- Terrasses de restaurants, crêperies, snacks, pizzerias, glaciers, sandwicheries, brasseries, cafés 32,00 €/m²
- Autres commerces 19,30 €/m²

N°59-2013/04 : RESTAURATION SCOLAIRE - TARIF CANTINE

À compter du 1^{er} Juin 2013 le tarif unitaire par repas de la cantine de l'Ecole Maternelle est fixé à 3,52 €.

N°60-2013/04 : DÉSIGNATION D'AVOCAT-IMMEUBLE EN PÉRIL

Dans le cadre de la déconstruction de l'îlot Ferrier, Maître François BALIQUE, Avocat à la Cour, est désigné afin de représenter la Commune devant le tribunal de Grande Instance de Digne les Bains à l'audience statuant en référé.

N°61-2013/04 : DÉSIGNATION D'AVOCAT

Maître François BALIQUE, Avocat à la Cour, domicilié 6 Place Saint Germain des Prés à Paris 75006, est désigné afin de suivre les dossiers Commune de Riez/Mme Elisabeth MERLO et Commune de Riez/SCI La Lézardière/SCI TOM POUSSI-GAMMA

N°62-2013/04 : CONVENTION POUR MISE À DISPOSITION DES SERVICES DE L'ETAT

L'avenant n°1 à la convention établie en date du 26 Décembre 2007 avec l'Etat a pour objet de définir les modalités de la mise à disposition de la DDT, dans le domaine des autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol, délivrés au nom de la Commune, à l'exception des certificats d'urbanisme informations et des déclarations préalables, est accepté.

N°63-2013/04 : CONVENTION AVEC LE PARC NATUREL RÉGIONAL DU VERDON

Il est accepté la convention qui a pour objet de définir les modalités de partenariat avec le Parc Naturel Régional du Verdon, concernant la diffusion des fiches de randonnée.

N°64-2013/04 : CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICE AVEC LA CAF

La convention d'objectif et de financement, pour l'établissement d'accueil de jeunes enfants 0-6 ans, présentée par la CAF est conclue pour la période du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2015.

N°65-2013/04 : FONDS DE SOLIDARITE POUR LE LOGEMENT

Une participation, s'élevant à 1 125 €, au Fonds de Solidarité pour le Logement des A.H.P est acceptée.

N°66-2013/04 : PRESTATION CRÈCHE

Une prestation de la Compagnie et Ecole de Cirque MOUNTSEGO à la Crèche est acceptée.

N°67-2013/04 : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Sont attribuées les subventions suivantes aux associations :

La Prévention routière	200 €
Amicale des secouristes	300 €
Amicale des sapeurs pompiers	600 €
A.D.M.R	500 €
Croix rouge	200 €
Secours Catholique	160 €
Tennis Club Riezois	1 100 €
Amicale cyclotourisme Riezoise	400 €
Ecole de Judo de Haute Provence	800 €
Sporting Club Riezois	1 500 €
Riez Country	200 €
Quinson Sport et Nature Escalade	200 €
Vovinam Viet Vo Dao	200 €
Club de Tir Riezois	305 €
Ecole de Ski	1 500 €
Verdon Sport	200 €
Amis du Vieux Riez	400 €
Atelier des lavandes	200 €
Garden lei tradicioun	800 €
Pogne en Poche	300 €
La Sauce Art et Culture	700 €
Point d'Orgue	1 000 €
Au Fil de Riez	200 €
Riez La Renaissance	500 €
Comité de Jumelage	1 300 €
Le Souvenir Français	160 €
FNACA	160 €
U N C	160 €
APROR	550 €
Coopérative école élémentaire	1 220 €
Coopérative école maternelle	1 082 €

N°68-2013/04 : SUBVENTION À LOU COLOSTRO

Il est attribué une subvention de 2 800 € pour l'année 2013 à cette association pour ses animations : danses folkloriques, *Fête de Transhumance* et *Festival du Rire*.

N° 69-2013/04 : JURY CRIMINEL 2014

Ont été tirés au sort : Delphine BAGARRY épouse DUBOIS - Elodie CHUDZIK - Angélique SCHIELE - Jean-Claude MICHETTI - Isabelle VILLECROZE - Christian VERNET

Budget 2013 sans augmentation d'impôts par la commune

Le Conseil municipal s'est réuni au Salon Mirabeau sous la présidence de Michel Zorzan, maire et conseiller général. Les élus locaux ont approuvé les comptes administratifs et comptes de gestion de l'exercice 2012 présentés par Claude Bondil, 1^{er} adjoint, et Nicole Anselmo.



Le budget général fait apparaître un résultat positif de 439 369,15€ sur l'exercice, ce qui montre une saine gestion des deniers de la commune. Le conseil a également voté les taux des taxes directes locales pour 2013 qui sont les mêmes que ceux de 2012 et qui donc n'entraîneront pas d'augmentation d'impôts de la part de la commune :

Taxe d'habitation :	10,10%
Foncier bâti :	25,33%
Foncier non bâti	78,34%.

Les budgets primitifs ont été également adoptés à la majorité et notamment le budget général :

2 999 423€ en recettes et dépenses d'exploitation
2 627 100€ en recettes et dépenses d'investissement.

Le maire a ensuite soumis à l'assemblée des demandes de prêt pour des immeubles en péril, pour l'aménagement de l'aire de camping-cars et pour des travaux de voirie.

Les élus ont également approuvé à l'unanimité le transfert des résultats financiers 2012 *Eau et assainissement* et *Ordures Ménagères* à la Communauté *Durance-Lubéron-Verdon-Agglomération*.

Commémoration du 19 mars 1962

Nos morts officiellement honorés le 19 mars 2013 par une grande journée nationale du Souvenir. Le Président du comité local, Vice Président Départemental Délégué, rappela les étapes d'un demi siècle de démarches pour aboutir, par un vote du parlement, à la reconnaissance d'une date historique dédiée à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats de Tunisie et du Maroc : le 19 mars. Rappel de la Chronologie:

- 18 mars 1962, accords d'Évian instaurant un Cessez le Feu en Algérie.
- 8 avril 1962, référendum approuvant à 90,8% les accords d'Évian.
- 1999 vote du parlement qui reconnaît l'état de guerre en Algérie.
- 22 janvier 2002 vote de l'Assemblée Nationale reconnaissant le 19 mars comme date officielle de commémoration.
- 8 novembre 2012, vote du Sénat et le 29 novembre 2012 le Conseil Constitutionnel confirme le vote conforme à la constitution.
- 6 décembre 2012 promulgation de la loi par le Président de la République et le 7, parution au Journal Officiel.

Le 19 mars appartient à l'Histoire, comme le 11 novembre et le 8 mai. Nous pouvons désormais faire le deuil de nos 30 000 camarades qui ont laissé leurs vies dans les Djebels.

Trop de souvenirs douloureux nous ont marqués à jamais car la guerre est toujours la plus horrible, la plus abominable des conditions faites à l'homme par l'homme. Les témoignages de ces horreurs abondent en 2013 à travers le monde. Les souffrances y sont toujours indicibles, les blessures jamais totalement refermées car en temps de guerre, la violence appelle la violence, le sang appelle le sang, la haine emplit les cœurs et arme les bras. Cette génération connaît le prix de la guerre et celui de la Paix.

La cérémonie se poursuit par la lecture de l'ordre du jour N° 11 du Général Ailleret du 19 mars 1962, le message du 19 mars 2013 du Comité National de la FANACA et le message de Kader Arif, Ministre délégué chargé des anciens combattants, lu par Monsieur le Maire. Deux gerbes sont déposées par la FNACA et la municipalité pendant que La Marseillaise est chantée par les personnes présentes.

José Chorowski, responsable juridique et social, a remis la croix du combattant à Maurice Toche.



Souvenir du 8 mai 1945



La municipalité, les associations d' Anciens Combattants, la Gendarmerie, les pompiers et de nombreux Riézois ont accompagné le dépôt des gerbes au Monument aux Morts.

Hommage a été rendu à ceux qui ont défendu notre patrie lors de la seconde guerre mondiale. Leur

souvenir reste gravé dans nos mémoires.

Le physio park

Nous avons découvert, à l'entrée de l'hôpital "Lumière" de Riez, le physio park annoncé par Mme Garcin lors des vœux. Il est accessible aux patients de l'hôpital, aux résidents de la maison de retraite mais aussi à tous les Riézois. En effet, chacun peut venir tester ou exercer son équilibre, sa force et sa mobilité.



Bienvenue sur cette aire, mais n'oubliez pas de respecter les lieux.

L'ALIMENTATION ET LA CUISINE À L'ÉPOQUE ROMAINE

Les *Amis du Vieux Riez* avaient organisé une conférence après leur assemblée générale et invité Emilie Porcher, une jeune étudiante en archéologie de l'université d'Aix Marseille, qui a participé aux fouilles dans notre commune durant plusieurs années. Près de 80 personnes étaient présentes au Salon Mirabeau pour découvrir *l'alimentation et la cuisine à l'époque romaine*.



Après avoir rappelé que la pratique du repas était un marqueur culturel fort chez les Grecs et les Romains, la conférencière a développé le sujet en s'appuyant sur des textes, sur les découvertes archéologiques et sur l'iconographie. Ces recherches ont permis de mieux connaître la consommation alimentaire des anciens habitants de la région : fruits, légumes, céréales, denrées conservées dans le sel ou le vinaigre, volailles, miel, poissons et coquillages, fromages au lait de brebis et de chèvres, abats (tripes), vin (avec de l'eau), huile d'olive, produits de la cueillette et de la chasse, le plat de luxe étant ... le loir !

Les Romains assaisonnaient leurs mets avec des herbes, des épices et des condiments notamment le *garum*, équivalent de l'actuel nuoc-man. Les boulangers fabriquaient le pain et possédaient bien souvent leur moulin à farine (d'où l'expression toujours actuelle *être au four et au moulin*).

Emilie Porcher a ensuite présenté, sur des diapositives, les ustensiles de cuisine utilisés à cette époque, découverts lors de différentes fouilles, avant de répondre aux questions des auditeurs.

La soirée s'est terminée par un *apéritif romain* notamment le *mulsum* (un vin cuit avec du miel de la cannelle, du gingembre) préparé par les responsables des *Amis du Vieux Riez*.

Parc des colonnes

Le projet d'aménagement et de valorisation du Parc des Colonnes a été conçu comme "un belvédère en creux pour la compréhension du patrimoine de Riez" par l'architecte-paysager en charge de l'étude. Les grands principes du projet sont :

- d'offrir la vue vers le baptistère et la colline de Saint-Maxime,
- de dégager un grand axe vers le kiosque du parc (récemment réhabilité)
- de délimiter des zones d'installation de manifestations festives.

L'accès au Parc a été ainsi réglementé afin de préserver cet espace vert unique. Deux voies de circulation ont été tracées, l'une conserve le tracé de l'ancienne voie royale, l'autre est parallèle à la limite nord du site et dessert le kiosque du parc.

Deux types de fauches et hauteur de tontes sont effectuées pour matérialiser les différents espaces dédiés aux manifestations, à la promenade et aux accès. Des jalons en bois délimitent les angles de ces différentes zones. Les allées seront tondues régulièrement. La prairie haute sera fauchée moins fréquemment. Des zones de clôture mobile pour les moutons peuvent être proposées ainsi qu'une zone de démonstration pédagogique de semis de culture du blé (pour la Fête du blé).



Des lignes droites ont été dessinées, parallèles ou perpendiculaires à l'axe d'implantation des colonnes. On restitue ainsi un premier périmètre montrant l'espace possible de l'emplacement du temple antique. Il est compris dans un deuxième périmètre inspiré du péribole, enceinte sacrée à la périphérie du temple.

Ce contour est marqué par une série de blocs de calcaire taillés rappelant la trame antique de la ville (hypothèse d'une construction antique enfouie).

Le kiosque du parc a conservé, à l'arrière, un espace clos fermé. Un auvent ouvert abrite la partie avant, donnant sur une petite scénette sous les marronniers.

Travaux de voirie

Les pelles-mécaniques et autres engins de terrassement se sont activés dans la cité. Des travaux d'amélioration de différentes voies communales ont été réalisés par les entreprises Catanéo et Colas.

La place Juiverie, débarrassée dans un premier temps de ses gravats par les services techniques, a été complètement goudronnée permettant le stationnement gratuit dans la vieille ville.



Le Chemin de la Rouguière a reçu une épaisse couche d'enrobé qui en fait maintenant un véritable boulevard.

La traverse Lou Clar a également été bitumée et pourvue d'un déversoir pour les eaux torrentielles venant du vallon de Valvachère.

Le jardin public, à proximité du Pré de Foire, a également été rénové.

Enfin, les travaux d'aménagement de l'aire de camping-cars, au Pré Boyer,

se poursuivent et devraient être terminés pour accueillir les vacanciers.

Rappelons que les bâtiments effondrés de la Grand'Rue sont mis en sécurité et que, dès l'obtention des autorisations, le déblaiement des gravats de l'hôtel Ferrier pourra commencer.



Visite à la déchetterie

Sébastien et son chargeur nous ont reçus à la déchetterie de Riez. L'aire de réception y est rangé et propre, mais le responsable des lieux nous explique que chaque matin quand il arrive, des indéclicats sont passés pour déposer n'importe quoi, n'importe où. Il n'ose même pas fermer la porte de peur de ne pouvoir entrer le lendemain.

Nous vous rappelons les heures d'ouverture ci dessous, sachant que certains matériaux ne doivent pas être déposés (amiante entre autres) et que la gendarmerie est régulièrement informée et guette les contrevenants.

Comme tout Riézois, Sébastien attend un vrai centre de tri plus facilement accessible qui puisse être mieux surveillé donc mieux tenu.



En ce qui concerne les bennes à ordures en centre ville, un projet est à l'étude pour les enterrer et faire disparaître ces points noirs. La Communauté DLVA nous aide à améliorer notre cadre de vie.

Horaire d'ouverture de la déchetterie

du mardi au vendredi

de 8h à 12h et de 13h45 à 17h15

le samedi matin

de 8h à 12h

Fermé le samedi après-midi, le dimanche et le lundi

Il faut noter que plusieurs platanes de la place du Quinconce sont en mauvais état et devons vraisemblablement être abattus.

Il en va de la sécurité de passants.

La décision sera prise rapidement.

Les festivités

6 juillet

Fête de la Renaissance

visite de nos jumeaux de Magliano Alfieri

12 juillet

Marché aux saveurs

14 juillet 22h

Feu d'artifice et bal

27 juillet 18h30

Lecture de nouvelles (Place de la Mairie)

28 juillet

Artisans sans vitrine

4 août

FÊTE DU BLÉ

11 août

Découverte des étoiles

12 août

Marché aux saveurs

20 août 21h

Soirée contes (Place de la Mairie)

25 août

Nocturne gourmande

30 août

Artisans sans vitrine

14 & 15 septembre

Journées européennes du patrimoine

22 septembre

Journée nature et bien-être

28 septembre

3^{ème} Festival du Rire

MARCHÉS M

avec animat
tous les jeudis sa
de 18h c

CINÉMA EN

tous les mercredis
cour de l'école p

VISITE DES

tous les jeudis ma
(inscription au Bu

BROCANTES &

7 ju

14 ju

21 ju

4 a

15 sept

et en nocturne

18 et 2

22 a

Exposition à la

"l'eau précieux

du 15 juillet au

Foire d'a

14 sept

de l'été 2013

NOCTURNES

Concert de musique
soir en juillet-août
à minuit

EN PLEIN AIR

soir de juillet-août
primaire à 21h30

OLIVERAIES

soir de juillet-août
(Bureau de Tourisme)

VIDE-GRENIERS

soir de juillet
soir de juillet
soir de juillet
soir de août
soir de septembre
soir de 16h à 23h

soir de 15 juillet
soir de août

soir de la bibliothèque
soir de "Le Verdun"

soir de 28 septembre

Automne

soir de septembre

Concerts à la cathédrale

Point d'Orgue

Mercredi 3 juillet 21h

CHŒUR ALLEGRETTO

Petite messe solennelle (Rossini)

Mercredi 10 juillet 21h

TUBAORGANUM TRIO

Orgue - trompette - trombone

Mercredi 17 juillet 21h

CHŒUR DE ALPES DE PROVENCE

(45 choristes, 4 solistes et clavier)

Vêpres pour un Confesseur et Requiem (Mozart)

Jeudi 25 juillet 21h

ENSEMBLE STRAVAGANZA

Musique baroque

La cathédrale n'étant plus disponible les samedis et dimanches, l'association MAHP a dû modifier le programme des concerts de JL Beaumadier.

Dimanche 4 août 18h

FESTIVAL INTERNATIONAL DE FLUTES

à Manosque - St Sauveur

Dimanche 11 août 18h

QUATUORS DE MOZART

Chapelle St Maxime (gratuit)

Vendredi 16 août 18h

PICCOLO VIRTUOSO

Salle multi-activité de Riez

Lei Oulivaire

La première fête le l'olivier s'est déroulée le 9 mai et a permis de planter un bel olivier près des jeux d'enfants et du boulodrome. En souvenir de Jean Gasquet, récemment disparu, sa famille a fait don de ce bel arbre, symbole de paix pour notre village.

Nous remercions chaleureusement la famille Gasquet, *Riez Animation*, ainsi que tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette fête.

La Roustide vient de naître.

Lors de la dernière fête de l'olivier qui s'est déroulée dans la commune le jeudi de l'Ascension, une nouvelle confrérie a été créée, permettant ainsi d'honorer celles et ceux qui, depuis de longues années, font la promotion de cet arbre méditerranéen. Les membres de la confrérie de San Antoni du Val (83) ont intronisé 9 personnes : Laurence Riggi, René Rigoard (Grand Maître), Rémi Gasquet, Sylvain Girieud, Guy Liautaud, Didier Huet, Claude Veyan, Alex Fabre et Antoine Brunet. Ces membres ont juré de défendre la culture des oliviers et de promouvoir l'huile d'olive du terroir.



Longue vie à
la jeune confrérie
La Roustide.

Groupama a tenu ses assemblées générales

Le salon Mirabeau a accueilli dernièrement les assemblées générales ordinaire et extra-ordinaire de Groupama Riez-Moustiers Ste Marie. La présidente, Monique Mensang, a présenté le rapport moral rappelant les valeurs mutualistes de Groupama puis le rapport d'activité de l'année 2012 avec les diverses réunions du CA de la caisse locale, les aides aux associations du secteur...



Pour Riez et sa région, 1056 sociétaires bénéficient des couvertures de la Mutuelle (604 véhicules, 824 habitations assurés). Le compte rendu financier fait apparaître un léger déficit.

MM Jean Gaudemard et Patrick Riggi ont été réélus au CA, René Vial et Annette Bondil au Conseil de surveillance.

La Présidente a ensuite ouvert l'assemblée générale extra-ordinaire dont l'ordre du jour comportait la modification des statuts : la fixation d'une limite d'âge pour les membres du CA et du CS.

Vanessa Aubry, responsable du secteur, a présenté un film sur la prévention et la sécurité en voiture, tandis que Thomas Chabot, conseiller en gestion de patrimoine, a rappelé les différentes propositions en assurance (assurance vie ou partie bancaire de Groupama). Une information sur la dépendance (Avenir autonomie) a été faite par la responsable de la caisse locale Mlle Lèbre.

La bonne santé de la caisse locale du Crédit Agricole

À l'invitation du président Raymond Rousset, plus de cent sociétaires ont assisté à l'assemblée générale de la caisse locale du Crédit agricole qui s'est tenue à la salle polyvalente de Roumoules

Le président a présenté le rapport moral rappelant le caractère coopératif et mutualiste de la Caisse régionale. Il a insisté

- sur l'enracinement local : proximité et écoute des clients
- sur la responsabilité et la compétence
- sur la solidarité envers ceux qui sont en difficulté

Raymond Rousset a précisé ensuite les 4 grands chantiers engagés en 2012 qui *"s'articulent autour du développement du sociétariat, de la promotion de nos valeurs et de notre identité de banque coopérative et mutualiste"* avant d'évoquer les travaux actuels de rénovation de la caisse de Riez et de remercier tout le personnel pour l'excellent travail réalisé.

Agnès Denaud, directrice, a présenté le compte de résultat (bénéficiaire) et le bilan de la caisse locale qui affiche sa bonne santé.

Six administrateurs ont été renouvelés ou réélus à l'unanimité : Claude Bourge, Jacky Boyer, Christian Bergier, Gilbert Fanguiaire, Gérard Morra et Raymond Rousset. La caisse régionale compte 291 000 sociétaires dont sont issus 653 administrateurs.

La directrice a rappelé ensuite les nouvelles dispositions concernant l'épargne tandis que Lionel Abiven, Directeur des réseaux spécialisés, présentait les 5 engagements du pacte coopératif et territorial de la banque.



À l'issue de la réunion, Raymond Rousset a remis un chèque à la directrice de la Maison de retraite *"L'épi bleu"* de Puimoisson pour la mise en place de baignoires adaptées aux résidents atteints de la maladie d'Halzeimer.

Le Sporting Club Riézois victime de son succès

Afin de continuer son développement (50 enfants en 2012 et 60 cette saison), le SCR a besoin de plus de dirigeants et éducateurs bénévoles pour encadrer tous ces jeunes la saison prochaine. Le président demande aux parents de s'investir d'avantage. Il n'est pas obligatoire d'être libre le mercredi après-midi pour aider efficacement le SCR.

Tous les sponsors sont également les bienvenus.



Le SCR est également à votre disposition pour la mise en place d'une équipe sénior (inscription au district avant le 31 juillet).

Pour tous renseignements appelez le 07 81 16 51 71.

René Frégni à la Maison de la Presse

L'écrivain manosquin, René Frégni, est un habitué de Riez où il vient dédicacer ses ouvrages à la Maison de la Presse d'Aline et Pascal Jaubert. Beaucoup de monde autour de sa table ce samedi matin, jour de marché, où il présentait son dernier livre "Sous la Ville Rouge".



C'est l'histoire d'un homme qui a deux passions : l'écriture et la boxe. Il écrit comme il boxe. Il violente les mots. Il est heureux face au mur de sa cuisine et ses histoires prennent forme. Il est blessé et humilié, devant sa boîte aux lettres, du refus des éditeurs parisiens. Humilié, Charlie Hasard va basculer dans une folie peut-être compréhensible et cette ville bleue de Marseille devient ... rouge.

Des vacances éducatives et de loisirs

Durant les vacances de printemps, la MARE (pour les enfants de 5 à 10 ans) et le club COOL (pour les jeunes de 11 à 16 ans), organisés par les Francas et la Municipalité, ont proposé des activités éducatives et de loisirs plus variées les unes que les autres.



Dirigées par Bernard Cornu, assisté de Floriane, Halima, Sylvain et Noémie (pour la Mare), Philippe et Adda (pour le club COOL), les deux structures ont accueilli journalièrement près de cinquante enfants :

- Les plus jeunes ont participé à des ateliers théâtre, à de grands jeux d'extérieur, à des sorties vélo, à des olympiades avec les autres centres de loisirs, à la pêche en mer ou encore à l'accrobranche à Vinon pour les plus jeunes.

- Ceux du club COOL sont allés à la piscine, à la patinoire de Gap, à l'accrobranche, ont rencontré d'autres adolescents lors d'un tournoi inter-villages, confectionné des gaufres sans oublier les randonnées en VTT ou le stage de pêche en mer ...

Des vacances bien remplies pour tous.

La fête à l'école maternelle

C'était la fête dernièrement à l'école maternelle où, après une année de travail sur le thème du jardin. Enfants, maîtresses, aides-maternelles et intervenant musique des CMR ont proposé un spectacle de grande qualité devant un parterre de parents et grands parents. Chants, bruitages musicaux, comptines sur les fleurs, les animaux et autres légumes du jardin ont été présentés devant un public ravi de ce rappel de l'arrivée du printemps qui pourtant tarde à montrer son nez.



Un grand bravo à tous pour cette belle prestation .

L'hôpital a participé à la journée nationale du lavage des mains

Depuis 2009, la France s'est engagée aux côtés de l'OMS dans le défi mondial "un soin propre est un soin plus sûr" et participe chaque année à la journée mondiale des mains : "Sauver des vies = laver les mains".

L'hôpital de Riez a pris part à cette campagne et, le 6 mai dernier, a organisé une réunion d'information avec audit en direction du personnel et des résidents. Des enfants de l'école maternelle ont été reçus pour leur faire comprendre l'importance du lavage des mains dans la vie courante.

Cette action a été mise en place, avec l'accord de la direction de l'établissement, par le comité de lutte contre les infections nosocomiales dont la présidente est Lætitia Tramini, pharmacienne à l'hôpital, aidée par toute l'équipe des infirmières et aide-soignantes.

Emile Mouret, pompier volontaire, prend sa retraite

Après 38 ans au service des autres comme sapeur-pompier volontaire Emile Mouret prend sa retraite. En présence de tous ses collègues (anciens et plus jeunes), le futur retraité a été reçu à la caserne, sans se douter de l'accueil qui l'attendait. Accompagné de son épouse Régine, Emile est entré dans le centre de secours et a été accueilli par les applaudissements des soldats du feu. Le Capitaine Gilles Bondil a tenu à le remercier pour son dévouement, pour sa bonne humeur et pour sa disponibilité : *"La porte du centre de secours te sera toujours ouverte, tu es ici chez toi"* a conclu le capitaine Bondil.

Des cadeaux ont été remis à Emile par Thierry Journée, Président de l'Amicale des Sapeurs-pompiers de Riez et chacun a levé son verre pour lui souhaiter une longue retraite avec son épouse et ses enfants.

De la part de tous les Riézois : ***"Merci, Émile !"***



Fête patronale de Pentecôte

Malgré un samedi 18 mai très pluvieux, perturbant la foire de printemps et le bal du soir, la fête patronale de la Saint Maxime a été réussie, la pluie ayant épargné les journées suivantes. *Riez Animation*, organisateur de ces festivités avec la municipalité, la *Boule Romaine*, la *Boule du Bas Verdon*, *Brindille* et les *Francas* peuvent être satisfaits de leur travail.

Dimanche, la fanfare de Digne a animé le village, défilant sur les Allées Louis Gardiol, avec des aubades devant les terrasses et pour les résidents de la maison de retraite. Le matin, avait débuté un concours de boules *Souvenir Armand Giordanengo* au jeu provençal, attirant 26 équipes sur le boulodrome Roger Imbert. Le concours a vu la victoire de l'équipe Jean-Paul Béraud et Patrick Zanutel.

En début d'après-midi, les associations *Brindille* et les *Francas* ont organisé des jeux pour les enfants sur la place du Quinconce attirant nombre jeunes qui ont été récompensés par des tickets de manèges. En soirée et malgré quelques gouttes, un bal public a eu lieu, animé par l'orchestre Fabre de Sanary, mais un orage a tout arrêté vers 23 h.

Lundi, *Brindille* a organisé un important vide-grenier et vide-poussettes attirant de nombreux vendeurs et visiteurs.

Mardi, la fête avait lieu à Saint Maxime avec messe à la chapelle, procession, apéritif offert par *Riez Animation*, repas champêtre avec animation musicale par le *Bastringue* de Digne les Bains.



Enfin mercredi c'était le grand prix bouliste de la ville de Riez, au jeu Provençal mettant aux prises 33 équipes de la région. Ce concours, doté de plus de 1 000€, a vu la victoire de l'équipe de la *Boule du Bas Verdon*.

Félicitations aux associations participantes et surtout à *Riez-Animation*.

Réfection du tombeau d'Olympe d'Herculez

Lors de la dernière assemblée générale des *Amis du Vieux Riez*, il avait été envisagé la réfection du tombeau d'Olympe d'Herculez, oublié dans notre cimetière.

Cette Riézoise, née le 24 février 1816, est décédée en couches le 3 janvier 1839. Olympe avait épousé Georges Auguste Heathcote, natif d'Angleterre. À la mort de sa femme, il avait fait ériger un remarquable monument dans le cimetière de la commune. Cet édifice funéraire, a subi les rigueurs du temps. Il est indispensable et urgent de le préserver. Dans cet objectif, les *Amis du Vieux Riez*, sa présidente Mireille Amiel et quelques bénévoles, ont pris les choses en main.



Dans un premier temps, cette stèle nécessite un sérieux nettoyage. Puis, après accord des autorités administratives, il est prévu dans un deuxième temps une réfection du monument.

Un vide grenier de l'art

La dynamique association *Riez Animation* et *G'Lu Autrefois* ont innové en organisant un vide grenier de l'art. Plus de vingt exposants avaient déballé sur la place Maxime Javelly, tableaux, bijoux fantaisies (créés par les artistes vendeurs), livres anciens, objets de fabrication artisanale ou autres *merveilles* oubliées depuis longtemps dans les greniers.

Le public ne s'y est pas trompé puisqu'il y avait déjà du monde sur place, le matin dès 9h, à la recherche de quelques bonnes affaires.

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

L'association *Les Amis du Vieux Riez* propose :

Samedi 14 septembre 2013 à 18 heures au salon Mirabeau :

Exposé avec projections

"Autour de machines électrostatiques anciennes"

par Hubert Dautremay

Samedi 14 de 14h30 à 18h

dimanche 15 septembre de 10h à 12h et de 14h30 à 18h
exposition dans la salle des associations (Place de la Mairie)

"Le baptistère, cent ans de protection"

Entrée libre

Honorés par la Protection Civile

La Protection Civile 04 a tenu à remercier Josiane Blancheton et Francis Reynard pour leurs actions au sein de l'ADPC 04. Philippe Gallien, président départemental, Marie Cotterill, formatrice et ancienne présidente, Michel Zorzan, Maire et Conseiller Général et de nombreuses personnes étaient présents pour la remise de médaille à nos deux Riézois.



Josiane a créé en 1973 l'antenne de Riez de la Protection Civile avec le docteur Jacques Armand et Joseph Baratto. Elle initiera plusieurs dizaines de personnes au secourisme. En poste dans de nombreuses manifestations ou portant secours, avec son mari Etienne, aux accidentés de la route, elle sera élue en 1995 au conseil d'administration de l'ADPC 04.

Francis Reynard est entré à l'association en 1983. Il a œuvré sur les postes de secours dans tout le département. Trésorier de l'antenne de Riez, il a, avec son épouse Françoise, participé activement au développement de cette antenne (notamment durant les feux de forêt en 2003).

Félicitations à Josiane et Francis et merci à eux.

Rencontre artistique pour les CE 1

Isabelle Merlet, artiste-peintre installée à Moustiers-Sainte-Marie, a rencontré les élèves de CE1 de l'école élémentaire de Riez. Ces derniers ont découvert les œuvres de l'artiste grâce à un projet de "RE-CRÉATION" initié par leur enseignante, Mélanie Cornet. Chaque élève avait peint un morceau de poster pour "re-créer" une œuvre d'Isabelle Merlet. Celle-ci a pu admirer les tableaux obtenus. Ils seront exposés au Bureau du Tourisme de Riez pendant l'été.



Ensuite, l'artiste a animé une séance d'art plastique dans laquelle les élèves ont peint "au couteau" un paysage de Provence. Une belle rencontre qui se prolongera à l'atelier d'Isabelle Merlet, à Moustiers.

BOUCHON D'AMOUR 04

Notre association, reconnue d'intérêt général, a pour objectif de collecter les bouchons en plastique (sauf médicaments et produits dangereux). Grâce au rapport de leur vente (210€ la tonne), l'association peut apporter une aide au financement de matériel ou d'équipement adapté au handicap. L'association œuvre en partenariat avec la Fédération Handisport et l'Association Handi-Chiens qui prépare et dresse des chiens d'accompagnement.

Vous trouverez dans la ville de Riez plusieurs points pour déposer vos bouchons : le Bureau de Tourisme, Inter-Marché, le club Cool, le collège, l'école primaire, la crèche, l'hôpital.

AIDEZ-NOUS !



Des spécialités thaïlandaises à Riez

L'Orchidée, restaurant de spécialités thaïlandaises et asiatiques, s'est ouvert dans la rue du marché. May Khamjerm et Sébastien Jvaldi y proposent tous les jours un menu différent préparé à partir de produits frais, notamment les fruits et légumes achetés sur le marché local.



May prépare également des plats à emporter.

Bienvenue et beaucoup de clients à régaler

Du nouveau au Purple

Depuis le 1^{er} avril, le restaurant *Le Purple*, situé sur la place du Quinconce, est géré par Virginie Maillet. Cette jeune marseillaise habite notre village depuis près de 10 ans et travaillait auparavant dans un supermarché de la commune.

Virginie est secondée par des cuisiniers et serveurs : Etienne, Edwige, Pierre-Jean et César qui se feront un plaisir de vous faire déguster glaces, cocktails et spécialités locales dans une ambiance musicale.



Les nouveaux gérants

Au *Café de France*, Carole et Yves Tuffou prennent la succession de M et Mme Consolin rentrés au pays à Berre l'Étang. Carole, fille de M. et Mme Visini, travaillait avec son époux dans la société familiale avant le changement d'enseigne. Ils sont bien connus à Riez et nous leur souhaitons pleine réussite dans leur nouvelle entreprise.



Le Petit Casino a vu arriver de Touraine Julie et Frédéric Pineau. Ce jeune couple a repris le magasin de Valérie et Vincent Valente qui sont "descendus" à Sainte Maxime.

Bienvenue à eux et prospérité dans leur commerce.

La Boîte à Sucre

Cette nouvelle boutique s'est ouverte au 5 Rue du Marché. Valérie Granato, mère de famille marseillaise, installée dans notre village depuis 2012, vient de créer une boutique gourmande : "**La Boîte à sucre**" qui propose un grand choix de bonbons, confiseries et accessoires fantaisie. Valérie est la sœur de Anne Noyre, sympathiquement connue au village.



Nos vœux de réussite à Valérie Granato dans son nouveau commerce.

Bienvenue à Carine Pimenta

La boulangerie de la Place Raoul Arnaud s'est transformée en **Coin Gourmand**, tenu par Carine Pimenta, une jeune parisienne résident à Puimisson, mère de deux filles fréquentant le Collège Maxime Javelly. Carine nous propose des glaces "maison", des pâtisseries, des crêpes et des pains et s'est spécialisée dans la confection de glaces en forme de fleurs (délicieuses et du plus bel effet).

Bienvenue à Carine et régalez-vous !



LE CARNET DE L'ÉTAT CIVIL



Décès

- 10/03/2013 – Liliane, Louise CATAACCHIO, épouse NEUSCHWANDER née le 11 février 1946
19/03/2013 – Michel, Lucien BULLOT, né le 30 mars 1941
29/03/2013 – Giovanni SAPONE, né le 18 septembre 1919
08/04/2013 – Gilles, Maurice, Adrien COLLOMB, né le 9 avril 1957
01/05/2013 – Caterina, Angelina SANDONA, veuve AMIEL, née le 12 juillet 1927
04/05/2013 – Jacques, Georges AZNAR, né le 15/08/1951

Naissances

- 08/04/2013 – Mathieu, Flavien, Jérôme CHAIX, né à Manosque
10/04/2013 – Léna, Charlotte, Océane DEBROUCKER, née à Manosque
12/04/2013 – Stanis, Jean, Ian DUGAS, né à Manosque
15/05/2013 – Antoine, Quentin, Valentin AMAR, née à Manosque
27/05/2013 – Manon, Annie, Nadia SAPONE, née à Manosque

INFOS MAIRIE

Courriels à votre disposition

mairie.riez@wanadoo.fr

tourisme.riez@wanadoo.fr

Le site Internet de la commune

www.ville-riez.fr

Les bureaux de la Mairie sont ouverts
du lundi au jeudi

(sauf mardi après-midi)

de 9h à 12h puis de 14h à 17h30

le vendredi

de 9h à 12h puis de 14h à 16h30

Tél. : 04 92 77 99 00

Les numéros utiles

Urgences et médecins de garde : 15

Pompiers : 18 et 112 (portables)

Gendarmerie : 17

Hôpital : 04 92 70 10 00

Pharmacie : 04 92 77 80 26

Ambulances : 04 92 77 97 66

Mairie : 04 92 77 99 00

Bureau de tourisme : 04 92 77 99 09

Crèche : 04 92 77 76 66

Centre de loisirs (12/16 ans) : 04 92 77 73 74

Centre aéré (5/12 ans) : 04 92 77 78 19

Paroisse : 04 92 77 85 04

Sœurs Clarisses : 04 92 77 88 31

Inforoute CG04 : 04 92 30 06 10

Météo : 08 92 68 08 08

La parution du Riézois est trimestrielle.

Toute demande de publication doit être adressée au plus tôt et avant le 10 septembre pour la parution d'octobre 2013
au Bureau du Tourisme (tourisme.riez@wanadoo.fr)

à Gérard Pierrot (gerard.pierrot43@orange.fr) .

Rédaction et mise en page réalisées par la Commission Municipale de Communication.